



Congés forcés pendant une formation ?

Par elendill28

Bonjour à tous,

Suite à mon entretien individuel de l'année dernière mon employeur me demande de faire une formation. Première fois depuis 9 ans dans l'entreprise.

Je me dis que n'ayant pas de possibilité d'évolution au sein de l'entreprise, je pourrai gagner en compétences dans mon domaine, donc j'accepte avec joie.

Je lui en propose une qu'il trouve trop longue (6 semaines) et il me propose donc une autre (2 semaines). J'insiste car la première est plus pertinente, il accepte.

Aucune de ces formations n'est éligible au CPF, mais mon employeur accepte de payer le coût de la formation.

Cependant, il me demande de poser des congés. Est-ce légal ? Ça fait quand même beaucoup à perdre...

Je n'arrive pas à trouver de situations similaires qui ne concernent pas le CPF. Mais comme ce n'est pas du tout mon domaine, je ne sais pas par où commencer mes recherches...

Merci d'avance pour vos réponses ou vos redirections !